

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|--------------------------|--|-------------------|
| CCSEHDAA 2021-2022-13 | Madame Ève Lapointe présente l'ordre du jour de la rencontre. Il est proposé par madame Karine Desrochers d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté. | |

3. Parole au public

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---|-------------------|
| | La parole est donnée à un parent qui demande ce que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) fait pour intégrer les élèves TSA dans les classes du régulier au secondaire et les services qui y sont offerts. Madame Sophie Turgeon explique qu'il n'y a pas de service à effectif réduit pour les élèves TSA au secondaire, car les besoins sont très différents d'un élève à l'autre. Elle mentionne qu'un comité a été mandaté pour travailler sur un guide concernant la transition primaire-secondaire lequel permettra d'aider les directions, qu'il y a également des projets en cours et la possibilité d'avoir un local pour les élèves TSA dans les écoles. De plus, des outils ont été préparés par les enseignants de 6 ^e année afin qu'un plan d'intégration soit établi pour les élèves avant de rentrer au secondaire. | |

4. Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2022

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|--------------------------|--|-------------------|
| CCSEHDAA 2021-2022-14 | Madame Ève Lapointe présente le procès-verbal de la rencontre du 10 janvier 2022. Il est proposé par madame Geneviève Lévesque d'adopter le procès-verbal tel que présenté. | |

5. Suivi au procès-verbal

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---|-------------------|
| | 5.1. Formation double exceptionnalité Madame Sophie Turgeon informe les membres qu'elle a parlé avec madame Amélie Boisvert, psychoéducatrice de la clinique-formation de madame Marianne Bélanger. Lors de cette discussion, la date du 16 mars 2022, 19 h a été choisie afin que madame Boisvert puisse donner une conférence sur la double exceptionnalité. Celle-ci sera offerte aux 90 premières personnes qui se seront inscrites. Elle présente également la proposition du plan de la conférence. | |

6. Présentation de la TÉVA et questions des parents

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|--|-------------------|
| | <p>Madame Kim Roy fait une présentation de la transition École-Vie active (TÉVA). Elle explique que la TÉVA consiste en une démarche de concertation et de collaboration entre la famille, le milieu scolaire, le CISSS-CA et la communauté afin de soutenir la transition de l'élève à la suite de sa scolarisation. Elle mentionne que pour un élève ayant une incapacité significative et persistante, la transition après le secondaire comporte de très grands défis. La démarche TÉVA doit commencer trois ans avant la fin prévue de la scolarisation et elle permet de travailler sur le projet de vie de l'élève qui peut être de continuer sa scolarisation, d'intégrer le marché du travail, de rester chez ses parents, etc.</p> <p>Madame Roy précise que la TÉVA comprend des balises régionales convenues entre centres de services scolaires, des aménagements locaux convenus entre le CSSDN et des intervenants, un coach TÉVA pour le CSSDN, un porteur de dossier TÉVA et une direction responsable dans chaque école secondaire de 2^e cycle, une équipe TÉVA est également en soutien à chaque élève si la TÉVA est mise en place. Les principaux rôles du parent sont d'accompagner l'enfant dans ses réflexions sur son projet de vie tout en accueillant ses attentes, de nommer ses craintes et ses questionnements, de participer aux rencontres TÉVA, de solliciter les différents services, de favoriser la responsabilisation et l'autonomie de l'enfant.</p> <p>Lors de la première année de la démarche, l'école identifie les élèves pouvant y bénéficier, présente aux différents partenaires l'ensemble des élèves avec leurs besoins, réfère l'élève au CISSS-CA si aucun partenaire n'est déjà impliqué et amorce une réflexion avec l'élève et ses parents sur son projet de vie. Lors de la deuxième année, l'équipe TÉVA partage une lecture des besoins du jeune, priorise les objectifs à travailler, planifie et met en place des activités et des moyens pour optimiser le potentiel du jeune. Lors de la troisième année, la TÉVA est réévaluée et des objectifs peuvent être ajoutés, il y a une consolidation des liens de partenariat avec les différentes ressources ainsi que la prévision des modalités pour mettre fin à la TÉVA.</p> <p>Madame Roy fait l'état du déploiement de la démarche TÉVA au CSSDN laquelle touche plus particulièrement la clientèle ayant une DI, un TSA et un DP. Elle explique qu'un sous-comité a été créé pour réfléchir à une nouvelle offre de service pour des élèves ayant un trouble du langage. Elle fait part de quelques réalisations qui ont eu lieu et transmet aux membres les différentes ressources auxquelles les parents peuvent se référer s'ils désirent de plus amples informations sur la TÉVA.</p> <p>Les membres sont invités à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires.</p> | |

7. Changements dans les services à effectif réduit

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|--|-------------------|
| | <p>Madame Sophie Turgeon informe les membres des principaux changements pour certains services à effectif réduit pour l'année 2022-2023. Elle explique qu'à l'École de la Source, la classe CISS deviendra CISA, que les classes DGA ont été modifiées pour devenir des classes PADI. De plus, les classes CPA-DM deviennent seulement des classes CPA et qu'à l'École de la Rose-des-Vents, la classe CLIP sera fermée.</p> | |

8. Proposition pour l'événement EHDAA

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---|-------------------|
| | <p>Madame Ève Lapointe propose que l'événement EHDAA soit présenté sous la même formule que l'événement de la rentrée au Stade Honco, que les écoles et toutes les personnes pouvant offrir un service aux élèves HDAA seraient présentes. Les membres du CCSEHDAA seraient également présents pour diriger les parents vers les intervenants. Cet événement pourrait se tenir au mois de mai.</p> <p>Il est suggéré de mettre en place un sous-comité et mesdames Ève Lapointe et Lucie Pouliot proposent d'en faire partie.</p> | |

9. Rapports

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---|---|
| | <p>9.1. Président Il n'y a aucun rapport de la présidente.</p> <p>9.2. Direction générale Il n'y a aucun rapport de la Direction générale</p> <p>9.3. Trésorier Il n'y a aucun rapport du trésorier.</p> <p>9.4. Représentant du comité de parent Madame Annie Picard explique qu'elle a informé les membres du comité de parent de l'offre de service de l'ISEMG ainsi que de la plateforme « L'accompagnateur ». De plus, elle a fait mention de l'évènement EHDAA.</p> | <p>Ajouter à l'ordre du jour de la rencontre du 4 avril 2022, le bilan du comité de transition.</p> |

10. Correspondance

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---------------------------------|-------------------|
| | Il n'y a aucune correspondance. | |

11. Histoires à succès

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|--|-------------------|
| | <p>Madame Sophie Ève fait part du travail qui a été effectué dans la classe CLIP et que le personnel a su faire des miracles avec les tout-petits.</p> <p>Madame Sophie Turgeon explique que les élèves de la classe CPA à l'ESLE ont travaillé pour Desjardins et les Éditions Gladius. De plus, dans le cadre de la semaine des enseignants, elle remercie les enseignants du CSSDN.</p> <p>Le journal de Lévis est venu rencontrer les élèves de l'ESLE dans la semaine du 31 janvier 2022.</p> | |

12. Questions diverses

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|----------------------------|-------------------|
| | Aucunes questions diverses | |

13. Prochaine réunion – 4 avril 2022

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|------------|---|-------------------|
| | Madame Ève Lapointe rappelle que la prochaine rencontre aura lieu le 4 avril 2022 | |

14. Levée de la séance prévue à 21 h 40

| Résolution | Résumé des discussions | Suivi à effectuer |
|--------------------------|--|-------------------|
| CCSEHDAA 2021-2022-15 | Il est proposé de lever la séance à 21 h 04. | |